

Rentrée scolaire: un masque obligatoire pour rassurer mais des zones d'ombre demeurent

Paris, 21 août 2020 (AFP) -

En imposant le port "systématique" du masque dans les salles de cours au collège et lycée, Jean-Michel Blanquer a tenté de répondre aux inquiétudes des enseignants et parents d'élèves avant cette rentrée en plein rebond épidémique, sans lever toutes leurs incertitudes.

Les professeurs s'inquiétaient notamment des conditions dans lesquelles va se dérouler la rentrée du 1er septembre alors que les contaminations repartent à la hausse et que le dernier protocole, établi par le ministère en juillet bien avant ce rebond, a allégé les mesures sanitaires en classe.

Jeudi soir sur France 2, le ministre de l'Education a écarté tout report de la rentrée mais a durci le protocole en annonçant que "le port du masque sera(it) systématique à partir du collège, et pas seulement quand il n'y a pas de distance physique, dans les espaces clos".

Jusqu'à présent, le masque n'était obligatoire dans les collèges et lycées que dans les espaces clos où une distanciation d'un mètre ne pouvait pas être respectée.

"Ça va dans le bon sens, celui de la sécurisation de la rentrée de la protection des élèves et des personnels", a réagi auprès de l'AFP Sophie Vénétiay, du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire. "Maintenant, il faut aller au bout de la logique et fournir gratuitement ces masques aux élèves", a-t-elle ajouté, pensant aux familles "touchées par la crise" et jugeant "un peu légère" la parole du ministre disant "que le masque est une fourniture scolaire comme une trousse".

"Il est évident qu'en France le masque doit être pris en charge par la puissance publique dans les écoles, comme il l'est dans les entreprises par les employeurs, sinon on organise l'inégalité", estime Rodrigo Arenas, co-président de la fédération de parents d'élèves FCPE.

En visite vendredi dans une école de l'Oise, le ministre a assuré que le masque pourrait être fourni gratuitement aux "familles en grande difficulté". Philippe Vincent, responsable du syndicat SNPDEN des chefs d'établissements, a confirmé que les collèges et lycées auraient une "dotation complémentaire" à destination des familles qui ne pourraient s'équiper.

- Zones d'ombre - "Il va falloir les premiers jours faire un travail de pédagogie auprès des élèves", a relevé Sophie Vénétiay, qui ne se montre toutefois pas trop inquiète: "Le port du masque s'est développé cet été".

S'agissant des professeurs eux aussi tenus de porter un masque, le ministre a précisé qu'ils pourront, lorsqu'il y a une distance de 2 mètres avec les élèves, les retirer pour faire cours. Le protocole de juillet parlait d'un mètre.

Il a aussi rappelé que le port du masque reste recommandé mais n'est pas obligatoire pour les enseignants en primaire et maternelle, ce qui provoque l'incompréhension du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire.

"Si le Haut Conseil à la santé publique dit qu'il faut porter le masque dans les espaces clos, il n'y a pas de raison pour que les adultes (d'une école, ndlr) ne portent pas de masque ! On a l'impression que l'école n'est pas logée à la même enseigne que le reste de la société !", a tonné le syndicat.

Plus largement, les enseignants jugent qu'il y a encore trop de "zones d'ombre" sur la préparation de la rentrée. "On a besoin de savoir si le protocole sanitaire de juillet est bien celui sur lequel on s'appuie pour préparer la rentrée", souligne Stéphane Crochet du SE-Unsa.

Ce texte "prévoit toutes les situations" et est "un des plus stricts d'Europe", assure M. Blanquer.

Plusieurs syndicats s'inquiètent aussi de la question du brassage ou non des groupes à l'intérieur des établissements. Le protocole recommande de limiter ces brassages, mais ne les interdit pas. Pour le SE-Unsa, le ministre "n'est pas clair" sur ce sujet. "Pour nous c'est un point essentiel, s'il y a un cas suspect dans une classe, pour casser la chaîne de contamination, est-ce que l'on va procéder à des tests sur tous les élèves de l'école ?"

Sur ce point, le ministre a affirmé vendredi que dans les zones de forte circulation du virus, en Ile-de-France et dans les Bouches-du-Rhône, "on va limiter ce brassage". Il y aura aussi une aération des classes "plus fréquente", a-t-il dit.



PAYS :France
SURFACE :105 %
PERIODICITE :Quotidien



► 21 août 2020 - Edition Fil Gen

kp-dar/jt/cbn

Afp le 21 août 20 à 13 09.